



VINCENT NGUYEN/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

HISTOIRE • IMMIGRATION ET DIVERSITÉ

Plus de soixante-dix ans après Dien Bien Phu, l'histoire oubliée des rapatriés d'Indochine : « On ne peut pas partir dans le néant »

Par Ivonne Trippenbach (Sainte-Livrade-sur-Lot, envoyée spéciale (Lot-et-Garonne))

Publié aujourd'hui à 05h40

Lecture 11 min.

Article réservé aux abonnés

Offrir l'article

Lire plus tard

RÉCIT | Des Français issus des anciennes colonies d'Asie ont vécu dans des camps aux airs d'enclave coloniale, dans le Lot-et-Garonne. Plus de soixante-dix ans après la fin de la guerre d'Indochine, à l'Assemblée nationale, les députés examinent une proposition de loi qui reconnaît les privations, les atteintes aux libertés et les souffrances subies.

Le visiteur perdu dans la campagne gasconne voit à peine la centaine de maisonnettes alignées au bord du Lot, et ce panneau rétro à la graphie très « IV^e République » : « *Cité d'accueil des Français d'Indochine* » (CAFI). Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), environ 6 500 habitants, abrite ici un morceau d'histoire méconnu. Qui se souvient des enfants d'Indochine, précipités dans les avions-cargos et les bateaux, après la défaite de Dien Bien Phu, dans le nord de l'actuel Vietnam, le 7 mai 1954 ? Eux se nomment les « *premiers décolonisés de l'empire* », lorsque la République française évacua à la hâte ses 44 000 ressortissants des colonies d'Extrême-Orient. Joseph, Gilberte, Daniel, Suzanne, Henri, Claudine, Raoul, Marie-France... Ils portent tous des prénoms français, des traits venus d'Asie et la douceur du vietnamien dans leur parler.

[Lire aussi le témoignage \(2024\) |](#)

[Bataille de Diên Biên Phu : des vétérans témoignent](#)

A partir de 1956, quelque 6 000 de ces rapatriés ont vécu dans des camps militaires à l'abandon, dans la Vienne, l'Allier et donc le Lot-et-Garonne. Celui de Sainte-Livrade, le plus grand, s'est, durant des années, perpétué en un « petit Vietnam » administré comme aux temps des colonies. Les témoins de l'époque, que *Le Monde* a pu rencontrer, ici ou ailleurs en France, ont conservé nombre de télégrammes et de fiches administratives jaunis, mais aussi des souvenirs brumeux de villas coloniales à Hanoï et de plantations d'hévéas dans les plaines du Sud. Une mémoire douloureuse et ambivalente, qui résonne dans le climat politique actuel de rejet de l'étranger et de doutes sur l'identité du pays.

Les rapatriés d'Indochine ont toujours cultivé une pudeur sur la désillusion et le déclassement social au bout du voyage, avant une intégration discrète et laborieuse – et souvent, le silence. « *Mais ce passé ressurgit à un moment ou à un autre. C'est un refoulé qui remonte* », murmure un ancien du camp, Henri Cazes, le regard noisette et les rides de ses 78 ans. Comme cet ancien professeur de philosophie, qui fut par la suite commandant de police en région parisienne, les enfants des bateaux de 1956 ont maintenant de 70 à 80 ans. Ils font face aux questions de la troisième génération, celle des trentenaires, en quête d'informations et de vérité sur ce passé. Alors, pour corriger l'injustice et apporter leur pierre au roman national, les « anciens » racontent...



Charles Maniquant, 98 ans, arrivé en 1956 au centre d'accueil des Français rapatriés d'Indochine (CAFI), où il vit toujours. A Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 15 mai 2025. VINCENT NGUYEN/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

Automne 1954. Après les accords de Genève qui mettent fin à la guerre d'Indochine, signés en juillet, les autorités françaises décampent du Nord-Vietnam communiste. Les hommes eurasiens, les femmes indochinoises de militaire ou de fonctionnaire, les Françaises, dont l'« amant » asiatique a disparu dans la guerre, et leurs enfants métis, ont vingt-quatre heures

pour partir. Ils sont français, ils choisissent de le rester. Deux malles par famille, de 15 000 à 75 000 francs en poche (soit environ de 300 à 1 500 euros). On fuit Hanoï, la grande ville du Nord, sous la protection de l'armée, direction le Sud du 17^e parallèle. Une fois à Saïgon (actuelle Ho Chi Minh-Ville), la « capitale » du Sud, l'attente dure deux ans dans des camps provisoires. Puis le président sud-vietnamien, Diem, à la tête d'un régime anticomuniste soutenu par les Américains, les chasse définitivement du pays.

« Citoyens de seconde zone »

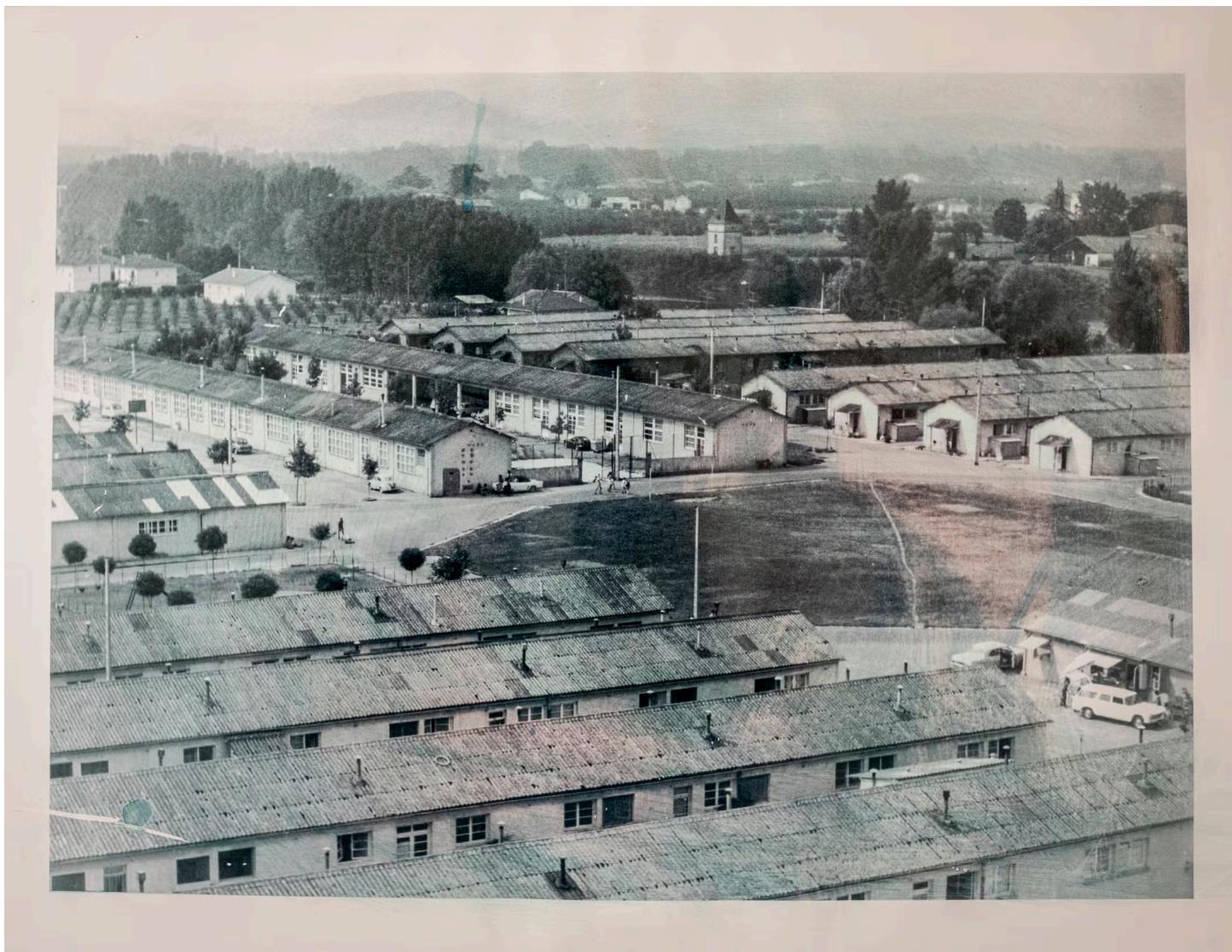
Pour ces Français qui n'ont jamais vu la métropole commence une éprouvante odyssée. Les Eurasiens voyagent au fond des cales de paquebots de croisière européens transformés en navires de secours, le *Captain-Cook*, le *Paolo-Toscanelli*, le *Pasteur*, le *Fair-Sea*... Vingt-cinq jours en mer, avec des escales à Colombo, Djibouti et Suez. On débarque enfin à Marseille, entre mars et octobre 1956, au milieu des cargaisons de coton et d'arachides.

« Des réfugiés d'Indochine sont arrivés », titre le journal *Le Méridional*, dès les premières vagues. Des réfugiés, vraiment ? Ironie, tant ces hommes et leurs épouses, employés des travaux publics, artificiers du génie militaire, inspecteurs de la sûreté, gardiens de prison ou agents des douanes, instituteurs, chefs de chantier à la direction de l'aéronautique de l'Indochine, pointeurs au port militaire de Haïphong, se vivent comme français. Certains ont emporté leurs croix de guerre et médaille coloniale. « *Nous étions des citoyens, mais des citoyens de seconde zone*, témoigne Daniel Freche, 79 ans, dont le grand-père douanier possédait un domaine qui fournissait du caoutchouc à Michelin. *L'Etat veut effacer la défaite de l'Indochine, alors il efface les rapatriés.* »

A peine arrivées, ces familles de la petite bourgeoisie indochinoise sont éclipsées de la mémoire nationale. D'autres humiliations militaires guettent la France ; les « événements » d'Algérie font rage, le président égyptien, Nasser, s'apprête à nationaliser le canal

de Suez. Au Vietnam, le nouveau pouvoir interdit les prénoms français.

A Sainte-Livrade, une petite patrie attend 1 200 Français fraîchement débarqués : 8 hectares de campagne, entourés de fil barbelé. Une poudrerie désaffectée a été transformée en camp à 3 kilomètres du bourg. S'y dressent 36 baraquements en brique, longs et bas, coiffés de toits de tôle et alignés entre des pistes de terre battue. Les nouveaux venus reçoivent une paillasse, une gamelle, des couverts, des couvertures et une ration de charbon par semaine. Les conditions de vie sont sommaires, sans salle d'eau, sans sanitaires ni électricité, dans ces installations où grouillent rats et cafards.



Le CAFI, tel qu'il était lors de l'accueil des rapatriés en 1956, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). VINCENT NGUYEN / RIVA PRESS POUR « LE MONDE »



L'un des quatre bâtiments d'origine du CAFI, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 15 mai 2025. VINCENT NGUYEN/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

Tout cela est « *provisoire* », leur dit-on. « *Les centres d'accueil doivent disparaître* », écrit même un fonctionnaire du service des affaires sociales d'outre-mer dans une note au préfet du Lot-et-Garonne, en 1957. Tous ignorent encore que le provisoire va durer cinquante ans, jusqu'aux années 2000.

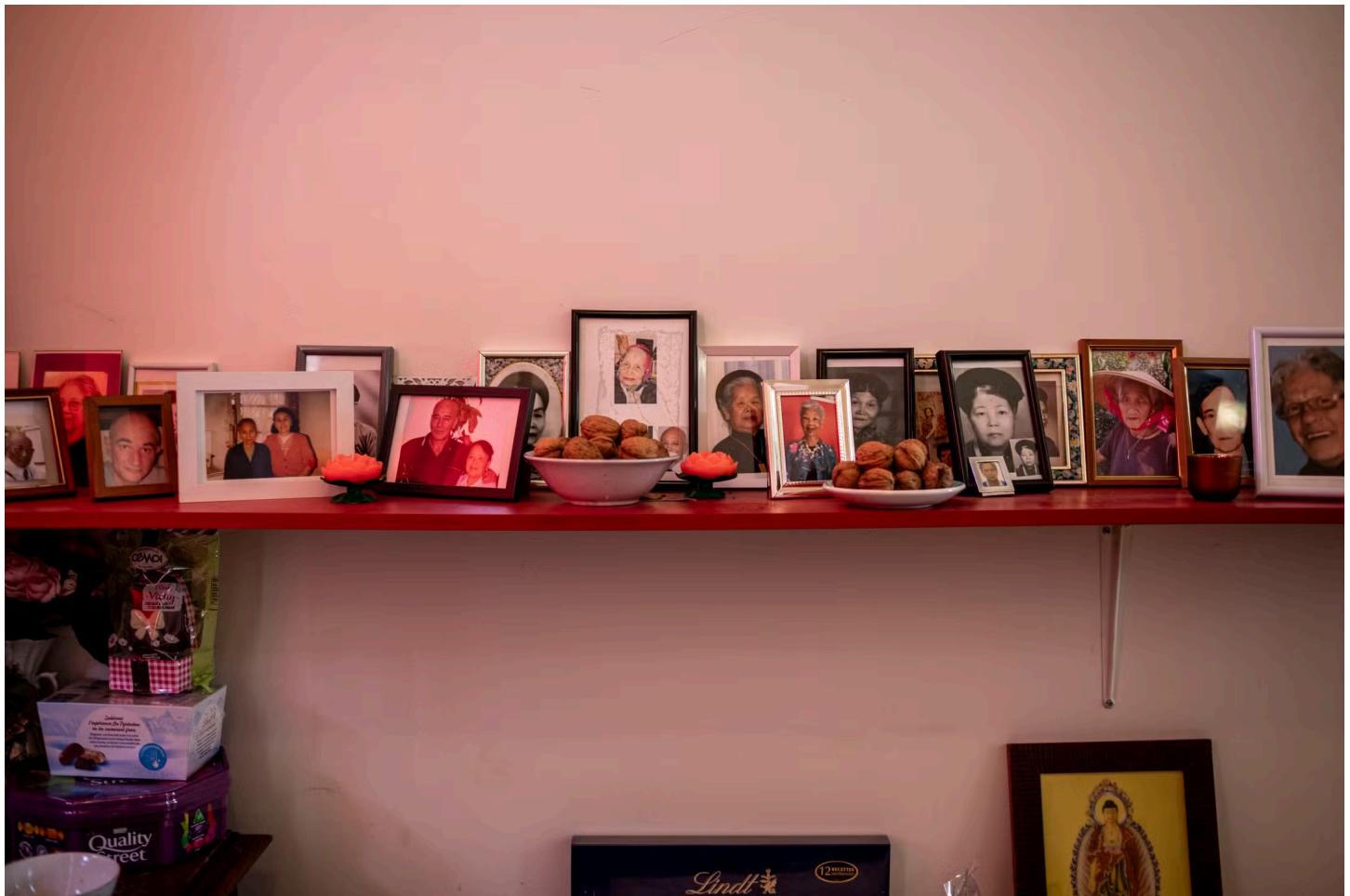
Le camp vit au rythme d'un couvre-feu : extinction des lumières à 22 heures et lever du drapeau au clairon. Il est administré par un directeur et ses assistants, des militaires ayant « fait l'Indo », qui tiennent des fiches sur chaque famille. Un règlement intérieur, l'arrêté Morlot de 1959, fixe une discipline stricte : restriction des déplacements, visites soumises à autorisation, réfrigérateurs interdits. C'est la condition pour obtenir l'assistance de l'Etat : avoir tout perdu, ne posséder aucun signe de richesse. La moindre revendication, même timide, entraîne des sanctions et l'intervention des gendarmes mobiles.

Travail dans les champs de haricots

Un bout de Vietnam se recrée alors à Sainte-Livrade, avec son curé missionnaire en soutane, ses écoliers aux blouses grises qui récitent « *nos ancêtres les Gaulois* » mais se chamaillent en vietnamien, ses minuscules jardinets où pousse le liseron d'eau. Les 740 enfants sont baptisés – catéchisme obligatoire – quand leurs parents pratiquent le bouddhisme et, parfois, le culte des génies. Les photos le montrent : leurs visages composent un patchwork des anciennes possessions françaises, avec un parent venu de La Réunion, de Guyane, du Sénégal ou du Maroc, un autre de Madagascar, du Cambodge, et même de Russie, d'Arménie ou de Hongrie, fruits d'unions nouées lors des passages en Indochine des contingents de la Légion étrangère.

[Lire aussi le reportage |](#) [Au Cambodge, le témoignage de pilotes de chasse khmers rouges formés par la Chine : « Mon chef m'a dit : "Tu ne peux pas refuser" »](#)

Au tournant des années 1960, ce village néocolonial sur le sol de la République vit déjà dans l'oubli. Le mot « rapatrié » disparaît de leur statut dans les documents officiels, au profit de « Français d'Indochine ». Les voici exclus de la loi sur les rapatriés de 1961, votée au moment où le pays s'apprête à accueillir ceux d'Algérie, à la fin de la guerre d'indépendance, en 1962. Cette loi apporte l'aide de la nation aux Français ayant dû quitter, à la « *suite d'événements politiques* », un territoire sous la « *souveraineté de la France* » où ils étaient établis. Plus tard, les boat people fuient les horreurs de la guerre américaine au Vietnam et celles des Khmers rouges au Cambodge, en 1975 ; ce sont eux qui susciteront la compassion et imprimeront les mémoires. Les rapatriés d'Indochine, eux, vivent en vase clos. Ils sont à présent 2 000 à Sainte-Livrade.



Portraits des défunts du camp dans la pagode du CAFI, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 15 mai 2025.

VINCENT NGUYEN/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »



Photographie d'archives au CAFI dans les années 1950, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

«*Pour les gens de la région, on était “les Chinois”*», se souvient Raoul Sinnouretty, 73 ans, dont le père originaire du comptoir français de Pondichéry, en Inde, supervisait les centres hydrauliques du Tonkin, puis les routes et les ponts dans le nord du Vietnam. Il s'exprime à l'ombre des anciens baraquements, jadis réservés au directeur, dont le bruit des pas dans le couloir pétrifiait les familles convoquées.

A l'époque, les conserveries et les exploitations agricoles des environs comptent en tout cas sur «les Chinois» du camp de

Sainte-Livrade. De 1956 à la décennie 1970, les paysans viennent chercher femmes et enfants pour ramasser les haricots. Du travail au noir pour 1 franc de l'heure. Le Lot-et-Garonne est un « verger national », où l'on récolte la prune d'ente, la pomme, la pêche.

« *Pour nous, c'étaient des fruits exotiques. On chapardait des cerises, parce qu'on avait toujours la sensation d'avoir faim* », confie aujourd'hui Henri Cazes, comme on avoue une bêtise. Dans les champs, plus d'une femme connaît alors une fausse couche. Il faut tenir la cadence : les grands-mères aux chapeaux coniques racontent aux enfants des fables vietnamiennes ; les jeunes entonnent le *Bambino* de la chanteuse Dalida.

Souvenirs avec « les copains »

Quand viennent les élections législatives de 1958, puis les scrutins municipaux des années de Gaulle, les administrateurs du camp réunissent les adultes derrière la chapelle : « *Votez dans l'urne numéro 2* », c'est-à-dire pour le candidat gaulliste. Des Citroën Estafette convoient ensuite les habitants jusqu'aux bureaux de vote. Gare à celui qui renâcle ; il est convoqué chez le directeur. Plus tard, juste après Mai 68, des adolescents eurasiens, vêtus de ces pantalons pattes d'éléphant qui font fureur dans les *seventies*, se montrent plus rebelles. Ils se frottent aux rugbymen du village. Des bagarres éclatent en marge des bals de campagne, sur fond de racisme et de rejet des « *blousons jaunes* », ces jeunes en mal de repères.



Daniel Fréche (à gauche) et ses amis, au CAFI de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), dans les années 1970.

Les habitants du village de Sainte-Livrade signent une lettre au préfet pour désigner le camp comme un « *bouillon de culture de vices* », réclament l’expulsion des « *énergumènes* », menaçant même de s’organiser en « *milice locale* ». La presse de l’époque parle d’échec d’intégration, de ghetto, d’assistanat. Le ton a changé depuis les premières années, lorsqu’elle rendait visite à ces « *autres Français venus du bout du monde et rejetés* »

brutalement parmi nous », comme l'écrit *La Dépêche du Midi*, en 1957.

Aujourd’hui encore, les gamins de 1956 gardent pourtant des souvenirs joyeux de ce cocon avec « *les copains* », sous le regard sévère du prêtre, de l’institutrice et des parents – en majorité des mères, très strictes. C’est en vieillissant qu’ils ont compris le traitement subi par leurs aînés. « *C’était l’esprit colonial, on nous considérait comme des niakoués* [du vietnamien *nhà quê*, “paysan”, terme raciste pour nommer les Indochinois], se souvient Irma Cazes, âgée de 10 ans à son arrivée, en 1956. *C’était à nous de montrer qu’on travaillait bien, il ne fallait pas pleurer devant les gens, trouver cette force pour réussir dans la vie.* » L’ethnologue Dominique Rolland, autrice de nombreux ouvrages sur les rapatriés d’Indochine, résume ainsi le renversement survenu à Sainte-Livrade : « *Ils avaient pris des risques, s’étaient affirmés français, jusqu’à l’obsession parfois. Un gouffre s’ouvrait sous leurs pieds, et ils allaient y être engloutis.* »



Irma Cazes, 80 ans, née au Vietnam et arrivée en France au CAFI, en 1956, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 15 mai 2025. VINCENT NGUYEN / RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

Au « *camp* », c'est ainsi qu'ils l'appellent encore, ils ont laissé un peu d'eux-mêmes. « *Un tiers est parti loin, un tiers est au paradis, un tiers est revenu* », estime Dominique Gillard, qui a grandi au CAFI et y est retourné pour couler sa retraite, après avoir conduit les bus de la RATP. Beaucoup ont déguerpi du camp à 18 ou 20 ans, pour Bordeaux, Toulouse et Paris – « *La liberté !* » Ils sont devenus enseignant, policier, attaché administratif, salarié d'entreprise, dispersés aux quatre coins du pays. Loin de Sainte-Livrade, leurs enfants ont réussi comme ingénieur, médecin, architecte, journaliste... « *Mes deux garçons ont une vie meilleure, je peux être tranquille* », confie Henri Cazes, dans un café parisien.

Etendre la loi sur les rapatriés de 1961

D'autres sont restés, comme prisonniers de ce lopin de terre où leurs ancêtres sont enterrés. C'est le cas des sœurs Cazes, Claudine et Irma, les dernières gardiennes de la pagode, splendide lieu de culte où les portraits des ancêtres veillent. « *Nos parents voulaient qu'on dégage du camp, pour devenir des femmes et des hommes libres, mais je suis là*, confie Claudine, 70 ans, ex-soignante en Ehpad, en préparant des bottes de lisuron d'eau et de périlla pourpre. *Par pudeur, on ne voulait pas transmettre cette mémoire. Mais, tôt ou tard, il y a un rappel à l'ordre. On ne peut pas partir dans le néant. Il faut œuvrer pour que ces traces ne s'oublient pas.* »

Le rappel a été brutal. Il y a vingt ans, le 31 décembre 2005, un incendie embrase tout un bâtiment et une « mamie » périt dans le feu. La ministre de la cohésion sociale de l'époque, Catherine Vautrin, commande un rapport à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) ; il est urgent de rénover ces habitations insalubres où vivent encore environ 120 personnes.

La reconstruction, achevée en 2014, a laissé place à un ensemble de logements sociaux ouverts à d'autres habitants de condition modeste, qui se mêlent aux dames âgées vietnamiennes. Trois baraquements, classés monuments historiques, sont gardés

intacts en souvenir, mais ils tombent déjà en ruine. Un arrêté municipal de péril vient d'être placardé sur les murs.



L'un des quatre seuls bâtiments d'origine encore existants au CAFI, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 15 mai 2025. VINCENT NGUYEN/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »



Raoul Sinnouretty, rapatrié d'Indochine né au Vietnam et ayant grandi au CAFI, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne). Ici, devant l'un des quatre bâtiments d'origine qui abrite le Collectif des Eurasiens pour la préservation du CAFI, dont il est membre, le 15 mai 2025.
VINCENT NGUYEN/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

«Avant la reconstruction, ils ont laissé les bâtiments à tout vent, les dossiers éparpillés. Je suis allée frapper à toutes les portes pour tout ramasser, afin que ça ne se perde pas...» Nina Sinnouretty, la sœur cadette de Raoul, née en 1955 au camp militaire de Saïgon, juste avant le voyage vers Marseille, est l'une des mémoires des lieux.

Elle s'active dans une association d'anciens du CAFI pour en sauvegarder les vestiges. « *Les pouvoirs publics ont sous-estimé ce que le camp de Sainte-Livrade représente pour comprendre la question du métissage et de l'intégration*, affirme Dominique Rolland. *L'histoire coloniale était faite d'entre-deux. Les métis sont, comme les immigrés, placés entre deux chaises.* » « *On était comme les harkis, mais c'est l'histoire qui veut ça. On s'est débrouillés* », positive Paul Landre, 64 ans, un homme revenu vivre près des anciens baraquements depuis 1980.

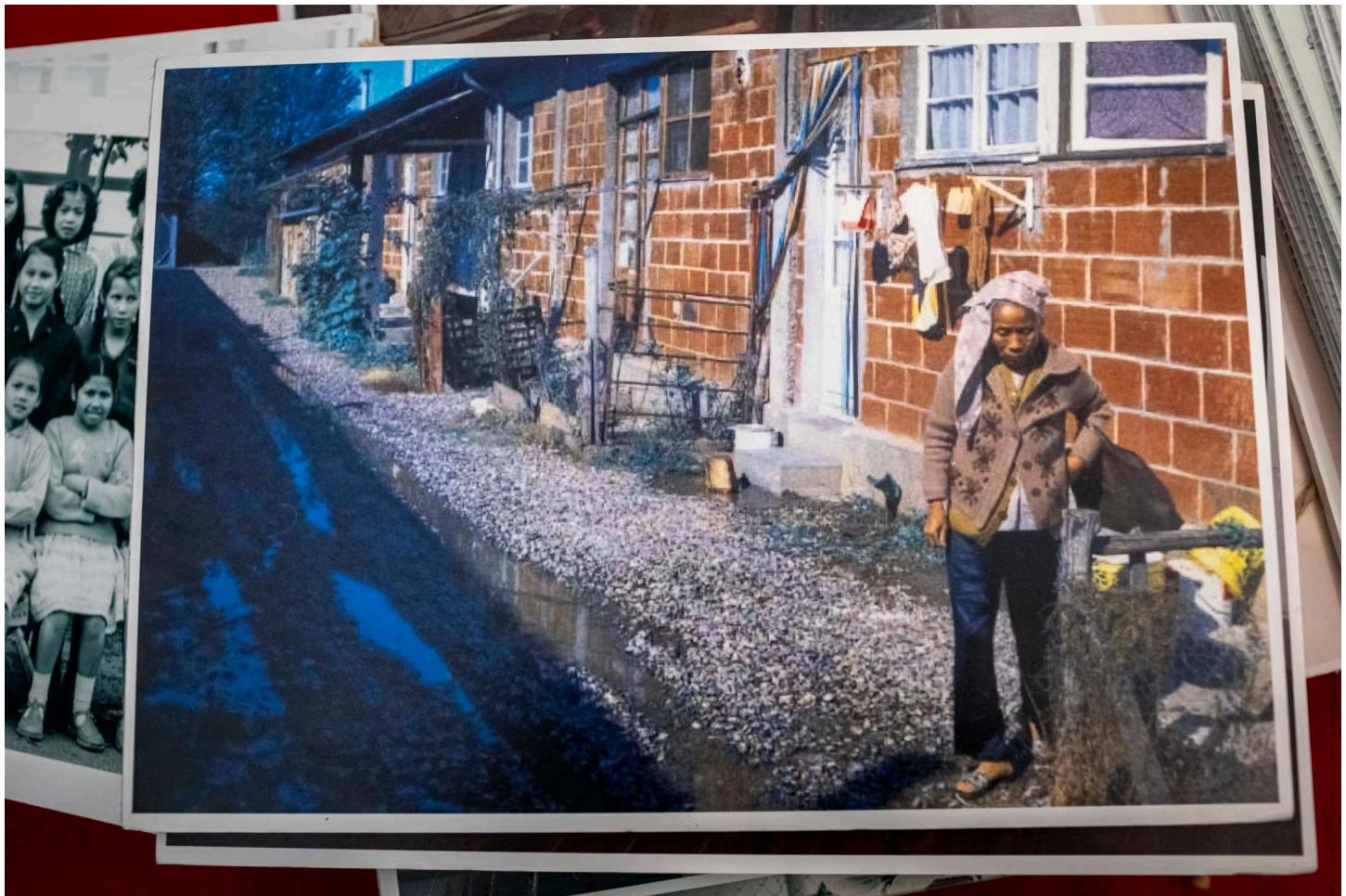
En 2006, l'IGAS avait conclu que « *leur attitude de réserve et de patience, leur courage, puis la capacité de leurs enfants à s'insérer dans la société française, ont occulté le dénuement et les difficultés rencontrés par beaucoup de rapatriés d'Indochine* ». En 2022, la Commission nationale indépendante des harkis suggérait d'étendre la loi sur les rapatriés aux Français d'Indochine, « *afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes réparations que les anciens supplétifs rapatriés d'Algérie* », passés dans les mêmes camps.

[Lire notre récit le récit \(2021\) |](#) [Emmanuel Macron demande « pardon » aux harkis en reconnaissant leur « singularité dans l'histoire de France »](#)

La différence de traitement suscite un « *sentiment d'injustice et d'oubli, alors que cette histoire commune a duré pour eux au moins dix années de plus* », abondait un rapport interne de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre, à propos de ces « *véritables camps d'internement* ». Surtout, la note recommandait la « *sauvegarde mémorielle* », celle qui importe vraiment aux yeux des familles.

Reconnaissance de la nation

A l'Assemblée nationale, des députés se sont saisis de cette histoire. Une proposition de loi portant « *reconnaissance de la nation envers les rapatriés d'Indochine et réparation des préjudices subis* », signée par 101 parlementaires de gauche comme de droite, doit être débattue, le 3 juin.



Photographie d'archives du CAFI, à Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), le 15 mai 2025. VINCENT NGUYEN/RIVA
PRESS POUR « LE MONDE »



L'initiative est portée par le député socialiste Olivier Faure, soutenue par le ministre des armées, Sébastien Lecornu. « *Il s'agit d'un double symbole, la reconnaissance par la loi et le financement de lieux de mémoire* », explique le premier secrétaire du Parti socialiste, longtemps mutique sur ses propres origines eurasiennes. « *Quand on essaie d'enfouir le passé, il ressurgit*, confie Olivier Faure, descendant d'un dirigeant nationaliste du Vietminh, soit l'autre camp, celui du Parti communiste ayant combattu pour l'indépendance. *J'ai découvert cette histoire. Je savais qu'il y avait eu des camps d'urgence, mais j'ignorais que ces gens avaient été parqués pendant des années dans des conditions hors norme. Il y a eu une forme d'abus du style asiatique qui ne revendique rien.* »

« *On a attendu depuis 1956, on peut attendre quelques mois* », s'éclaire Daniel Freche, qui préside l'une des associations et a du mal à croire à ce rebondissement. A la mairie de Sainte-Livrade, l'élu chargé du dossier, André Forget, lui-même né au Vietnam, en 1963, et resté au CAFI jusqu'à ses 23 ans, sait qu'il passe pour un « *Indochinois* » aux yeux d'une partie de l'électorat. Il brigue le fauteuil municipal, et se dit tiraillé : « *Quand la mémoire vivante aura disparu, cette histoire va-t-elle intéresser la population?* »

Les centenaires du camp s'éteignent peu à peu, mais le dernier « papy » de la première génération, Charles Maniquant, 98 ans, n'a pas disparu. Il raconte ses huit ans de guerre d'Indochine, dont cet instant qui aurait pu être comique, en pleine embuscade, alors qu'il s'élance sous le feu pour secourir « *les copains* » : « *Le tirailleur français à la mitrailleuse m'a pris pour un Viet. Il tire, il tire. Je lui dis : "Hé ! C'est moi, du 21^e RIC [régiment d'infanterie coloniale] !" Il me regarde : "Ah bon ?"* » Le parachutiste Maniquant devait sauter sur Dien Bien Phu, le 7 mai 1954, opération annulée quand le dernier point d'appui tombe vers 17 heures. Ce Français de Hanoï a passé le reste de sa vie dans le camp du Lot – « *Je m'y suis habitué* » – avec ses médailles et ses souvenirs.



Une photo de Charles Maniquant prise en Indochine, où il s'était engagé comme parachutiste dans l'armée française de 1946 à 1954. VINCENT NGUYEN/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

Ivanne Trippenbach

Sainte-Livrade-sur-Lot, envoyée spéciale (Lot-et-Garonne)